



BILAN DU FONDS ARMANDE BÉGIN POUR LA PROMOTION DES FEMMES AU MALI MARS 2019



Les femmes et leurs enfants au centre de santé de Yrimadjo, quartier pauvre de Bamako

Ce bilan a pour objectif d'informer les donateurs et les donatrices du Fonds Armande Bégin pour la promotion des femmes au Mali du CECI (Centre d'étude et de coopération internationale) sur les montants recueillis, l'allocation des fonds et les résultats obtenus en 2018.

Le Fonds Armande Bégin a été créé en 2011, à la suite du décès de Armande Bégin, ancienne coopérante volontaire du CECI au Mali de 2006 à 2010. Ce fonds est une façon à la fois de commémorer sa mémoire et de continuer les actions qu'elle avait initiées en faveur des femmes démunies.

Le Fonds Armande Bégin a pour objectif d'accroître les conditions de vie des femmes par l'augmentation de leurs revenus et l'amélioration de leur santé et celle de leurs enfants. Le fonds est géré par le CECI et notamment son équipe de professionnels au Mali.

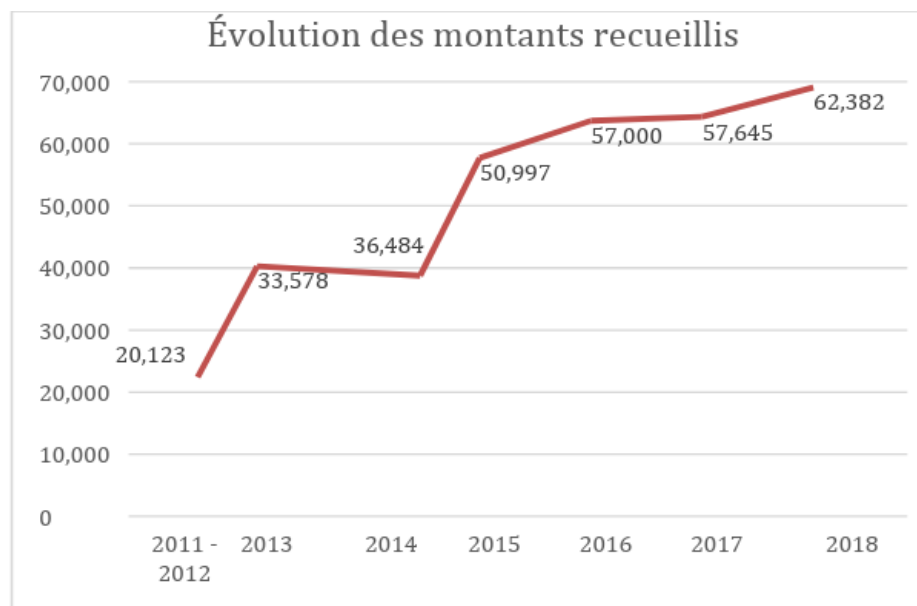


I. Montants recueillis

Les montants recueillis auprès des donateurs et donatrices sont en constante augmentation depuis la création du fonds comme le montre le *graphique 1*.

Le montant total collecté en 2011 était de **20 123 \$** comparativement à **62 382 \$** pour l'année 2018. Depuis sa création jusqu'à la fin du mois de décembre 2018, le Fonds a recueilli un montant total de **318 209 \$**.

Le nombre de donateurs et donatrices différents-es s'élevé à **1 434**, et le nombre de dons, à plus de **2 500** depuis le démarrage du Fonds.



Graphique 1

Plusieurs activités de collecte de fonds sont organisées par la famille et les ami-e-s d'Armande. Le CECI participe chaque année à la course du *Défi caritatif de la Banque Scotia* où le Fonds Armande Bégin a sa propre équipe. Les participant-e-s marchent ou courent 5K, 10K ou 21K et sollicitent des dons auprès des membres de leur entourage. En 2018, 55 personnes ont participé au défi et on s'attend à une participation similaire les 27 et 28 avril 2019.



Une partie des participant-e-s au Défi caritatif de la banque Scotia en 2018



L'engagement n'a pas d'âge!

II. Montants alloués aux organisations de femmes du Mali

Ce sont 90 % des montants recueillis qui sont alloués aux organisations de femmes, 10 % contribuant aux frais de gestion du CECI. Ainsi **290 267 \$**, dont **57 167 \$** en début 2019, ont été alloués à 26 associations regroupant près de 1 222 femmes. Ces associations sont des coopératives et des groupements à statut divers, situées dans les quartiers pauvres de Bamako, dans des régions comme Tombouctou et Kayes au nord du pays, ainsi que Sikasso. Elles ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie de leurs membres.



Membres de la coopérative des femmes de la localité de Kaiï qui trient les noix de karité en vue de les transformer en beurre de karité..



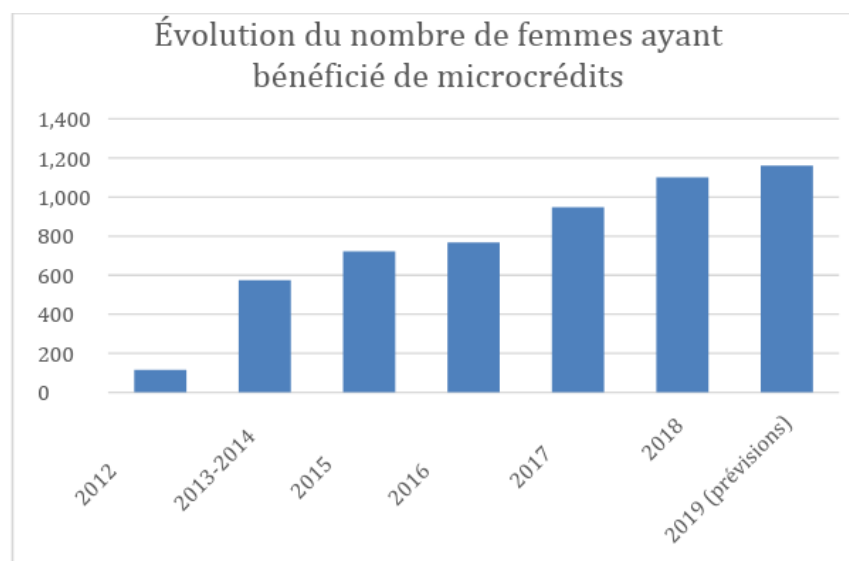
III. Activités et résultats obtenus

Les fonds alloués aux associations se divisent en quatre catégories:

- Microcrédit
- Formation
- Équipement
- Renforcement institutionnel

a) Le microcrédit

Ce sont 36 % des fonds recueillis en 2018 qui ont été alloués début 2019 pour les microcrédits. Alors que les années antérieures, c'était plus de 50 %. Ceci s'explique par le fait que plusieurs associations bénéficiaires jugent que leur fonds de crédit est pour l'instant suffisant et s'assurent de le gérer de façon sécuritaire. En 2018, 1100 femmes ont bénéficié de microcrédits et en 2019, les prévisions sont de 1161, comme le montre le graphique 2. Ces fonds de crédit appartiennent aux associations et servent à financer des activités économiques individuelles ou collectives: production maraîchère, élevage de moutons et de volaille, transformation et vente de produits agroalimentaires, artisanat, petit commerce, ateliers de couture, garderies d'enfants, etc. Ces femmes n'ont généralement pas accès au crédit bancaire parce qu'elles sont trop pauvres pour offrir des garanties. Les montants des microcrédits individuels sont de l'ordre de 50 à 250 \$ pour des périodes de 6 à 12 mois, avec des intérêts de l'ordre de 12 % par an (le taux d'intérêt pratiqué par les institutions bancaires peut dépasser les 20 %).



graphique 2



Le taux de remboursement est de l'ordre de 95 %. Les intérêts contribuent à augmenter le capital ou servent à constituer des fonds sociaux pour venir en aide aux femmes les plus nécessiteuses.

Certaines associations mettent les montants reçus du Fonds Armande Bégin en garantie dans des caisses populaires locales pour que celles-ci prêtent aux femmes jusqu'à 3 fois le montant de la garantie. Les avantages de cette formule sont une disponibilité plus grande de microcrédits et une accessibilité des femmes les plus pauvres au système formel de crédit.

Un suivi a été fait auprès d'un échantillon de femmes de quelques associations différentes qui ont accepté de donner de l'information sur l'augmentation de leurs revenus grâce à cet accès au microcrédit. En moyenne, l'augmentation nette de leur revenu est de l'ordre de 90 \$ par mois. Cela semble peu, mais il faut le comparer au montant du salaire minimum au Mali qui n'est que de 80 \$ par mois. Par ailleurs, il faut noter que peu de personnes ont des emplois salariés!

b) La formation

Ce sont 24 % des fonds alloués en 2019 qui ont servi à financer des sessions de formation dans les domaines de la santé-nutrition, de la gestion du crédit, de la commercialisation, de l'entrepreneuriat, de l'alphabétisation et dans divers domaines techniques : production et transformation agroalimentaire, teinture, coiffure, couture etc. Ces formations touchent plus que les femmes membres; ainsi près de 4 000 femmes ont bénéficié de formations diverses durant l'année 2018.

c) L'investissement

Ce sont 26 % des fonds alloués début 2019 qui ont été octroyés pour investir en infrastructure, matériel et différents intrants, tels que l'achat de matériel pour la transformation agroalimentaire, les intrants pour les démonstrations, etc. Chaque association de femmes reçoit une formation de base sur les comptes d'exploitation et l'amortissement. Ainsi, elles doivent prévoir des réserves pour la maintenance des équipements, ainsi que pour les renouveler, l'octroi d'un don pour investissement n'ayant lieu qu'une seule fois pour démarrer.

d) Le renforcement institutionnel

Ce sont 14 % des fonds alloués en 2019 qui contribuent au renforcement des organisations et leur permettent d'améliorer leur gestion et leur fonctionnement.



Membres d'une association de femmes de la région de Niono qui fabriquent et vendent du concentré de tomates à partir de leur production.



IV. Conclusion

Ces dernières années, l'insécurité s'est amplifiée au Mali à cause du terrorisme islamique. Ce contexte perdure et contribue à fragiliser davantage la situation des populations vulnérables et plus particulièrement des femmes. Les appuis apportés par le Fonds Armande Bégin sont d'autant plus appréciés et nécessaires car ils vont directement aux femmes pauvres. Le suivi rigoureux effectué par l'équipe du CECI et par la famille d'Armande permet de garantir aux donateurs et donatrices que leur argent va directement aux femmes ciblées. Les conditions de vie des femmes et de leurs familles sont améliorées de façon durable, notamment grâce au microcrédit et à la formation.

Pour suivre toutes les actions du Fonds Armande Bégin, nous vous invitons à consulter notre page Facebook: www.facebook.com/FondsArmandeBegin

La campagne 2019 est en cours et vous pouvez faire votre don en ligne à l'adresse suivante: http://bit.ly/FAB_2019

Il est possible de faire aussi un don par chèque en le libellant au nom de *CECI-Fonds Armande Bégin* et de le faire parvenir à l'adresse suivante:

3000, rue Omer-Lavallée
Montréal (QC) H1Y 3R8 Canada



Les membres de la coopérative des femmes d'économie sociale et solidaire de la localité de San devant leur magasin de vente de produits agroalimentaires transformés.